

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

8 Novembre 2017 18 h 30

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Bernard GENEVRIER, Maire, en séance ordinaire

*Etaient présents*

Ian THOMPSON            Jean-Pierre GROSGURIN    Adjoints  
Jeanine BLANC            Marie-Hélène GROSSIORD  
Franck DENIAUD        Pierre ZIOSI        Patrick LEVRIER

Absents : Roger GROSSIORD    Olivier JUREDIEU

*Secrétaire de séance* : Jeanine BLANC

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 25 septembre

**PLUiH – Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**

Monsieur le Maire rappelle que la présentation du PADD est une étape réglementaire de la procédure d'élaboration d'un PLU intercommunal.

Madame Chenu-Durafour Michelle, vice-présidente en charge du logement  
Monsieur Vincent Scattolin, vice-président en charge de l'Aménagement de l'Espace  
Monsieur Pierre Alain Thiebaud, Chef de projet PLUiH /SCOT (CCPG )  
présentent un diaporama précisant le détail des grands axes qui forment l'ossature du PADD.

Une discussion s'instaure avec les membres du conseil municipal, puis Mr le Maire remercie les intervenants

Après débat, le conseil municipal prend acte de la proposition de la CCPG pour le PADD/PLUiH mais émet la recommandation qu'un lien de transport public entre la Vallée de la Valserine et le Pays de Gex par le Col de la Faucille soit indiqué comme étant un objectif communautaire dans ce plan.

URBANISME				
Numéro de dossier	Nom du demandeur	Nature du projet ou des travaux	Date de décision	Décision
DP 00121017B0009	DARROUZET Cédric	Réfection façade	30/10/17	NON OPPOSITION
DP 00121017B0010	PERONNET Gilles	Agrandissement du parking	30/10/17	NON OPPOSITION
DP 00121017 B0011	ROLIN Albéric	Pose de 2 fenêtres de toit	24/10/17	NON OPPOSITION
PC00121017B0005	ALIX Guillaume	Agrandissement d'un garage et construction d'un abri voiture		CCPG REFUS
PC00121017B0006	GRANDCLEMENT David	Construction d'un bâtiment agricole	7/11/2017	ACCORD
PC00121017B0007	PERONNET Gilles	Création de 2 fenêtres façade sud-ouest et transformation d'une fenêtre en porte façade sud-est	11/10/2017	DEMANDE DE PIECES COMPLEMENTAIRES
PC00121016B0001M3	PARMENTIER Frédéric	Modification porte garage en porte et fenêtre et modification de la surface du garage en surface plancher		INSTRUCTION EN COURS
PC 00121017B0008	GUICHON Gilles	Réhabilitation et rénovation d'une ancienne ferme		INSTRUCTION EN COURS
DIA 00121017B0005	Vente Boutelier/Henry			Pas de préemption

### Pacte fiscal et Financier de Solidarité –

Mr le Maire présente à l'assemblée le rapport proposé par la Communauté de Communes du Pays de Gex. Le PFFS répond à plusieurs objectifs :

- renforcer et simplifier les mécanismes de solidarité financière entre la communauté de communes et ses communes membres ;
- optimiser les différentes sources de financements notamment fiscales grâce à l'instauration de la dotation de solidarité communautaire ;
- coordonner les stratégies d'investissement sur le territoire grâce à la définition et l'application d'une politique partagée des fonds de concours.

Le pacte propose quatre leviers sur lesquels les communes membres et la Communauté de communes du Pays de Gex doivent s'engager :

- les attributions de compensation ;
- la dotation de solidarité communautaire ;
- les fonds de concours ;
- le fonds de péréquation des ressources Intercommunales et communales.

Le conseil approuve à l'unanimité le PFFS tel que présenté et autorise le Maire à signer tous documents à intervenir à cet effet

## Secours sur piste

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les modalités de mise en œuvre de ce service, le Syndicat Mixte des Monts Jura gère les secours sur pistes que la mairie lui délègue, les interventions sont payées par la Commune qui se fait rembourser par les accidentés. Les tarifs appliqués variant par rapport à la saison 2016/2017, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter de nouveaux tarifs.

<b>Prestations</b>	<b>Communes à délibérer TTC</b>
<b>Zones rattachées secours et transports de moins de 1 km</b> (Campanules, Fiéret 12 à 1, Périllat 6 à 1, Edgar)	<b>204,00 €</b>
<b>Zones éloignées secours et transports de plus de 1 km</b> (Fiéret > 12, Périllat > 6, Lys 6 à 1, Narcisses, Anémones 13 à 1, Myosotis, Aster 14 à 1, Œillet, Rhodos 4 à 1)	<b>367,00 €</b>
<b>Front de neige</b> Soins effectués aux postes de secours	<b>51,00 €</b>
<b>Zone exceptionnelle</b> Tout ce qui ne fait pas parti du domaine balisé nécessitant l'intervention de plus de 2 secouristes	<b>730,00 €</b>
<b>Temps passé par pisteur</b>	<b>88,00 €</b>
<b>Heure de transport en dameuse</b>	<b>239,00 €</b>
<b>Heure de transport en scooter des neiges</b>	<b>82,00 €</b>
<b>Coût d'exploitation des télécabines en dehors des horaires d'ouverture au public</b>	<b>378,00 €</b>

## SDIS

Courrier du SDIS du 10 octobre 2017 portant sur les tarifs 2017/2018 en cas d'intervention des sapeurs pompiers suite à l'indisponibilité des transports sanitaires privés.

Prise en charge des blessés en bas des pistes jusqu'à la structure médicale.

**214** euros pour 2017 et **216** euros pour 2018 pour une distance inférieure ou égale à 15km.

**362** euros pour 2017 et **366** euros pour 2018 pour une distance supérieure à 15 km.

## AMBULANCE

### Transport en ambulance des blessés de ski, (Ambulance des 4 Villages Les Rousses)

Trajet de moins de 15 km (cabinet médical de Lélex)	<b>600,00 €</b>
Trajet de plus de 15 km (centres hospitaliers)	<b>600,00 €</b>

Accord du conseil pour ces trois propositions de tarifs

## FINANCES

Produits locaux : une convention a été établie entre les services de l'ordonnateur et ceux du comptable, ayant comme objectif de renforcer leurs relations de travail dans le but d'améliorer le recouvrement des produits locaux et de mettre en oeuvre la sélectivité de l'action en recouvrement.

Cette convention, qui fixe les différents engagements de l'ordonnateur et du comptable, présente peu de contraintes pour la Commune. Elle présente l'avantage par contre de cumuler les sommes dues à la commune avec celles qui sont dues à l'Etat, déclenchant plus tôt le seuil d'intervention..

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux, établie entre les services de l'ordonnateur et ceux du comptable, ainsi que tous les documents y afférents.

Budget : ajustements des crédits budgétaires Fonctionnement et Investissement – Accord décision modificative n° 2

Comptable public : accord pour attribuer à Mr André Rietzmann – trésorier de Gex – l'indemnité de conseil à taux plein.

## REFUGE DE LA LOGE

Contrat de maîtrise d'œuvre et travaux : le conseil souhaite disposer de plus d'éléments quant à la réhabilitation de ce bâtiment – Dossier reporté pour la séance du 21 novembre

## CCPG

### Eaux pluviales

le conseil municipal approuve le transfert de compétence eaux pluviales élargie au ruissellement non urbain au profit de la communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et adopte les statuts tels qu'approuvés par la délibération 2017-360 de la CCPG et annexes

Compte-rendu de la réunion du 7 septembre 2017 Copil

Eau potable : travaux de renouvellement des canalisations eau potable, secteur la Platière compte-rendu de la réunion de chantier N°10 .

Environnement : compte-rendu de la commission du 20 septembre 2017

Réserve naturelle : Manifestation en Réserve Naturelle : proposition d'une doctrine et information sur un projet d'arrêté Préfectoral concernant le bivouac dans la réserve

Rapport 2016 Prix/qualité du service eau potable et assainissement – à disposition du public

Conseil communautaire PV 25 septembre - 26 octobre

**COPROPRIETE LES GENTIANES** : Compte-rendu de l'AG du 4 novembre 2017

## **ECOLE**

Mr le Maire donne le compte-rendu d'une réunion *Commune de Chézery/Commune de Lélex* concernant le devenir du RPI, les effectifs, les projets, – A suivre

## **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)**

Prise de connaissance du document transmis par Frédéric Parmentier, Directeur de l'Ecole de Lélex, pour l'année scolaire 2017/2018. Ce document est utile pour la mise en œuvre d'exercices (scénario intrusion/attentat)

**SIEA** : Fibre optique : compte-rendu a réunions de chantier des 26/10/17 et 3/11/17

**Déchets ménagers** : J'Estimmo Syndic « Résidence des Mars »

Ne peut répondre favorablement pour l'instant à la demande de la commune de Lélex afin que soient disposés 3 containers (verre – carton – plastique ) quartier des Mars – mais propose une rencontre avec le conseil syndical en janvier 2018 – à suivre

La séance est levée à 22 h 50